

LA CHARRETTE ORCHESTRALE
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
EXTRAORDINAIRE
DU 22 OCTOBRE 2025

Compte rendu

En raison de la modification statutaire de l'association, une Assemblée Générale Extraordinaire a eu lieu le 22 octobre 2025 au 49, quai de Seine (porte centrale) à Saint-Mammès, 77670.

Personnes présentes

Informées par mail.

Marlène Soreda, présidente

Sophie Hong, nouvelle trésorière

Morgane Prévôt, nouveau membre du Conseil d'Administration

Julien Stiegler, intervenant, porteur des projets



Composition du bureau

Changement de trésorier

Suite à la démission de Mr Baudoin de Bodinat de ses fonctions de trésorier, Mme Sophie Hong, née le 2 juillet 1979 à Melun, demeurant au 49, quai de Seine, à Saint-Mammès, 77670, a été nommée trésorière à l'unanimité. Le trésorier démissionnaire s'engage à transmettre les codes d'accès nécessaires à la tenue de la trésorerie (banque, mail, comptes de l'association). Pour faciliter le fonctionnement de l'association, la présidente accorde sa délégation de signature à la trésorière.

Arrivée d'un nouveau membre

Mme Morgane Prévôt a été nommée membre du conseil d'administration à l'unanimité. Apportant son regard extérieur, elle propose de contribuer aux relectures, à la gestion des bénévoles et des adhésions.

Mise à jour des statuts

Visioconférence et audioconférence

La possibilité de faire une Assemblée Générale en visioconférence ou en audioconférence est ajoutée dans les statuts de l'association. L'ordre du jour doit être transmis au plus tard une semaine avant l'Assemblée Générale.

Délégation de signature

Pour simplifier le fonctionnement de l'association, une délégation de signature est accordé par la présidente à la trésorière, signée par les deux parties.

Documents annexes

Liste des membres du bureau et formulaire CERFA 13971 déclarant les membres du Bureau

Pièces d'identité des nouveaux membres.

Lettre de démission de Mr Baudoin de Bodinat et attestation de remise en main propre de la présidente.

Lettre de la présidente pour la délégation de signature à la trésorière.

Statuts mis à jour.

Bilan d'activités.

Adhésions

Il a été décidé à l'unanimité que l'adhésion annuelle à l'association sera à prix libre. Elle sera proposée conjointement à l'inscription aux cours de musique, de dessin et de cinéma dispensés par l'intervenant Mr Julien Stiegler.

Objet social

L'objet social initial de l'association est maintenu. Il insiste sur l'importance de la médiation et de la transmission des savoirs dans le cadre des créations artistiques. Depuis la création de l'association, les activités sont en adéquation totale avec celui-ci.

Démarches à effectuer à l'issue de cette assemblée générale, avant l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle (fin 2025)

Dépôt des statuts mis à jour

Conformément à la législation, les statuts mis à jour seront déposés dans les 3 mois au greffe des associations du département de l'Yonne et à l'INSEE, et envoyés à KIUI PAIE.

Changement d'adresse de l'association

L'association est domiciliée depuis le 7 décembre 2023 chez sa présidente

Marlène SOREDA, au 7 bis rue Carnot, 89200 Avallon.

Pour faciliter la gestion de l'association, le bureau envisage de domicilier l'association en Seine-et-Marne.

Changement d'adresse de l'agence bancaire

Pour les mêmes raisons, nous devons choisir une agence bancaire en Seine-et-Marne. Des rendez-vous seront pris avec les différentes agences (Crédit Agricole, Caisse d'Épargne, Crédit Mutuel) pour comparer les conditions accordées aux associations (tarifs, services, disponibilités) et rencontrer les conseillers, afin d'acter le changement de banque au premier trimestre 2026, à la suite du changement de domiciliation. Nous devons également étudier les offres d'assurances proposées.

Demande d'agrément auprès de l'académie de Créteil

Suite au succès du film de Julien Stiegler produit par l'association, « Les passeurs de mémoire 1 – L'occupation à Moret », et pour permettre de poursuivre le travail de création autour de la mémoire collective, il a été décidé de faire une demande d'agrément académique. Afin d'anticiper la rédaction de ce dossier, nous avons mis à jour le bilan d'activité. Nous envisageons d'élargir la liste de nos adhérents (adhésion à prix libre), de demander à nos partenaires de remplir un formulaire d'évaluation sur nos activités, ainsi que de fournir des lettres de soutien et des attestations.

Comptabilité

Le bilan et le compte de résultat doivent être achevés pour l'année 2025. Morgane Prévôt, nouvelle membre du conseil d'administration, suggère d'utiliser le logiciel basi-compta.

Rédaction du bulletin d'adhésion type

Adhésion proposée à prix libre. Création d'une carte forfaitaire d'inscription aux cours.

Forums des associations

Afin d'obtenir l'autorisation de participer aux différents forums des associations (MLO, MSL, Saint-Mammes, Champagne, Montigny, Thomery, Fontainebleau, Melun), un dossier de partenariat global destiné aux collectivités territoriales devra être rédigé avant la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

Sites web et réseaux

En complément du groupe Whatsapp de l'association, et pour faciliter l'organisation, un compte utilisateur sera créé et envoyé par mail à chaque membre du bureau, afin de leur donner accès à toutes les informations confidentielles nécessaires au bon fonctionnement.

Par ailleurs, une page de présentation publique valorisera les activités de l'association de façon concise (création, production, enseignement), avec un formulaire d'adhésion en ligne et un formulaire d'inscription aux cours (musique cinéma, dessin).

Activités : bilan et projets

Comptes

Au 30 septembre 2025, le solde du compte est de 7285,86 euros

les comptes se répartissaient ainsi :

Spectacle vivant : 6411,96 euros

Micro édition : 2336,88 euros

Frais communs (frais bancaires) : -1462,98 euros

La gestion des salaires est toujours externalisée auprès de l'entreprise KIUI PAIE, spécialisée dans la gestion des associations culturelles.

Le budget est validé.



JS

MP

Bilan d'activité

Depuis la dernière assemblée générale (21/01/2024), la réalisation par Julien Stiegler d'un premier film sur la mémoire collective, avec la participation des écoles et des chpad du canton de Moret, a été un grand succès et suscité beaucoup d'attentes pour une suite. Celui-ci a également été décliné sous forme de bande-dessinée. Les médiathèques de Moret-Loing-Et-Orvanne (MLO) ont exposé le film avec les œuvres graphiques associées. Julien Stiegler a effectué 8 conférences sur le processus de création autour de la mémoire collective, lors des Journées Européennes du Patrimoine 2025, pour la mairie de MLO, où il a pu rencontrer de nouveaux partenaires dans le domaine scolaire.

Suite à la participation au forum des associations, l'activité des cours de musique, de dessin, et de cinéma de Julien Stiegler s'est développée.

Micro-édition de Dernier Carré

En raison de la fin de la parution de la revue, pour permettre l'écoulement du stock, les demandes éventuelles de vente, reçues dans le compte gmail de La Charrette Orchestrale, seront transmises à la présidente.

Projets à venir

Un nouveau partenariat a été mis en place avec les médiathèques de MLO pour constituer une offre aux écoles du secteur, en leur proposant de participer à la réalisation de la suite de la série « Les Passeurs de Mémoire ».

Par ailleurs, la directrice de l'ERPD de Saint-Mammès (pensionnat pour les enfants de marinières, de forains et de travailleurs sociaux) qui souhaite impliquer l'ERPD dans le projet du prochain film de Julien Stiegler sur la mémoire collective (nomadismes et sédentarités), est en attente de réponse pour démarrer les ateliers de création. Nous allons donc déposer la demande d'agrément académique pour pouvoir intervenir dans les écoles.

Fonctionnement de l'association

Renouvellement de la Licence d'entrepreneur de spectacle

Nous prenons acte du renouvellement de la licence d'entrepreneur de spectacle de catégorie 2 (Producteur de spectacles ou entrepreneur de tournées). La demande de renouvellement a été déposée le 04/08/2025 à la DRAC de la région Bourgogne-Franche-Comté. Si l'administration ne s'y est pas opposée, la licence est réputée accordée tacitement 30 jours après la déclaration.



Rémunération des intervenants auteurs

En complément des salaires, nous avons discuté des nouvelles dispositions du statut d'artiste-auteur. Il est demandé aux intervenants d'établir leurs notes de droit d'auteur en s'enregistrant auprès de l'urssaf. Ce point devra être validé auprès de KIUI PAIE, le prestataire qui gère les salaires des intervenants pour l'association.

Facturation des cours

Les cours de musique de cinéma et de dessin seront facturés sous forme forfaitaire : l'engagement annuel sera valable d'une année sur l'autre, y compris lorsque les cours payés sont reportés par l'élève.

Naelène Sereda,
 présidente

Prevot Morgane
CA

Sophie Hory
Trésorière




Julien Stiegler
Intervenant



Avallon, le 20 octobre 2025

Baudouin de Bodinat
31, rue Gile auxerroise
89200 Avallon

À Mme Martine Sorecha
Présidente de l'association
La Charrette Orchestrale.

7^{me}, rue Carnot
89200 Avallon

Objet: Démission du Trésorier

Madame la Présidente,

Par la présente je porte à votre connaissance
ma décision de renoncer à la fonction de Trésorier
de La Charrette Orchestrale.

Cette démission prend effet à jour, 20 octobre 2025,
par cette lettre remise en main propre -



Maëline Souda
7 bis rue Carnot
89200 Avallon

Je soussignée Maëline Souda,
Présidente de l'association la
Chavette orchestrale, atteste avoir
reçu, en main propre, la lettre
de démission de la fonction
de trésorier de Monsieur B. de Bedinat,
laquelle prendra effet à dater de
ce jour.

Avallon, le 20 octobre 2025



LA CHARRETTE ORCHESTRALE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

DU 22 OCTOBRE 2025

Feuille de présence

Marlène Soreda, présidente

7bis rue Carnot 89200 Avallon 06 26 85 53 65

marlènesoreda1@gmail.com

signature :



Sophie Hong, nouvelle trésorière

49, quai de Seine 77670 Saint-Mammès 06 28 94 40 06

sophiehong4@gmail.com

signature :

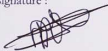


Morgane Prévôt, nouveau membre du Conseil d'Administration

38, quai de Seine 77670 Saint-Mammès 06 68 48 35 56

prevot.morgane@mailo.com

signature :

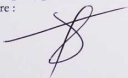


Julien Stiegler, intervenant, porteur des projets

49, quai de Seine 77670 Saint-Mammès 06 28 94 40 06

julien.stiegler@gmail.com

signature :



La Charrette Orchestrale

Délégation de signature

Je soussignée

mandant (a)

Mme SOREDA Marlène

Née le 17 novembre 1949 à Alger (Algérie)

Demeurant : 7 bis rue Carnot à Avallon 89200

Présidente de l'association La Charrette Orchestrale ayant son siège social au 7 bis rue Carnot à Avallon 89200 et immatriculée au registre du commerce et des sociétés n° SIRET 827 813 676 00026,
délègue ma signature à

mandataire (b)

Mme HONG Sophie

Née le 2 juillet 1979 à Melun

Demeurant au 49 quai de Seine à Saint-Mammès 77670

En sa qualité de trésorière de ladite association, qui signera en mes lieux et place les documents listés ci-après
documents bancaires (chèque, contrats, etc)
documents liés aux fonction d'employeur et au salariat (contrats)
documents liés à l'organisation de l'association (bulletins d'adhésion)

Date et signature du mandant (a)
mandataire (b)

A faire précéder de la mention

« Lu et approuvé, bon pour pouvoir »
pouvoir »

Lu et approuvé



Date et signature du

A faire précéder de la mention

« Lu et approuvé, bon pour

Lu et approuvé' 23/10/25



DÉCLARATION DE LA LISTE DES PERSONNES CHARGÉES DE L'ADMINISTRATION D'UNE ASSOCIATION

Loi du 1^{er} juillet 1901, article 5
décret du 16 août 1901, article 2

Le formulaire vous permet de déclarer la liste des personnes en charge de l'administration de votre association. L'article 5 de la loi du 1^{er} juillet 1901 et l'article 2 de son décret d'application imposent la déclaration des éléments suivants : le nom, la profession, le domicile et la nationalité de celles et ceux qui sont chargés de l'administration de votre association.

Les données nominatives personnelles contenues dans cette liste ne feront l'objet d'aucune saisie permettant la constitution d'un fichier nominatif.

Cette liste est communicable à toute personne en faisant la demande.

Avant de renseigner ce document, veuillez lire attentivement les informations contenues dans le guide explicatif.

1 - IDENTIFICATION DE L'ASSOCIATION

TITRE ACTUEL DE L'ASSOCIATION :

ACTUEL DE L'ASSOCIATION : La Charrette Orchestrale

Numéro de DOSSIER :

W	7	5	1	2	3	5	7	7	3
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

(numéro figurant sur le dernier récépissé délivré par l'administration)

Numéro SIREN/SIRET :

8	2	7	8	1	3	6	7	6	0	0	0	2	6
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

(numéro à indiquer lorsqu'il a déjà été attribué)

ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL DE L'ASSOCIATION :

Etage, escalier, appartement

Immeuble, bâtiment, résidence

7 bus

пие

Carnot

N°	Extension
----	-----------

Type de voie

Nom de la voie

Lieu-dit ou boîte postale

Code postal

Commune / Localité

2 - NATURE DE LA DÉCLARATION

VOUS SOUHAITEZ (Veuillez cocher la case correspondante) :

- ☐ faire une première déclaration (création d'association)
☒ faire une déclaration de modification

Veuillez indiquer, dans les deux cas, la date de la décision de l'organe délibérant : _____

3 - SIGNATURE DE LA DÉCLARATION

Déclaration établie le : 23/10/2025 à Saint-Mammès

Nom et qualité du déclarant - Signature

Marlene SORÉDA, présidente

Titre de l'association : La Chazette Orchestrale

Numéro de dossier : W751235773

• Fonction dans votre association (président, secrétaire, trésorier, autre...) : Trésorier

• Civilité : ☒ Mme ☐ Mlle ☐ M.

• Nom : HONG Prénom : Sophie

• Nationalité : Française ☒ Profession : Enseignante

• Adresse (Préciser l'adresse complète)

Porte centrale

Etage, escalier, appartement

Immeuble, bâtiment, résidence

49

Extension

quai

Type de voie

de Seine

Nom de la voie

Lieu-dit ou boîte postale

Code postal

Commune / Localité

77670

SAINT-FLAMMÈS

• Fonction dans votre association (président, secrétaire, trésorier, autre...) : Membre du Conseil d'Administration

• Civilité : ☐ Mme ☐ Mlle ☐ M.

• Nom : Prévôt Prénom : Morgane

• Nationalité : Française ☒ Profession : Animatrice

• Adresse (Préciser l'adresse complète)

Etage, escalier, appartement

Immeuble, bâtiment, résidence

38

Extension

quai

Type de voie

de Seine

Nom de la voie

Lieu-dit ou boîte postale

Code postal

Commune / Localité

77670

SAINT-FLAMMÈS

• Fonction dans votre association (président, secrétaire, trésorier, autre...) :

• Civilité : ☒ Mme ☐ Mlle ☐ M.

• Nom : SOREDA Prénom : Marline

• Nationalité : Française ☒ Profession : Retraitee

• Adresse (Préciser l'adresse complète)

Etage, escalier, appartement

Immeuble, bâtiment, résidence

7

bis

Extension

rue

Type de voie

Carnot

Nom de la voie

Lieu-dit ou boîte postale

Code postal

Commune / Localité

89200

AVALLON

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ N° : 140975V00380 Nationalité Française

Nom : SORREDA

Prenom : MARLENE NICOLE

Sexe : F Né(e) le 27.11.1949

Date d'expiration : 28.03.2016

IDFRASOREDA<<<<<<<<<<<<<<<<<<<<<<<<<75V001
140975V003899MARLENE<<NICOL49111373F7



